

LA PLACE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES PROGRAMMES ÉLECTORAUX



SOMMAIRE

● INTRODUCTION	3
● UNE PLACE INEGALE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES PROGRAMMES	4-5
● POINT CLES DES PROGRAMMES	6-9
● Initiative législative pour le Parlement	6
● Mode de scrutin du Conseil européen	6-7
● Initiative Citoyenne Européenne (ICE)	7-8
● Référendum d'Initiative Citoyenne	8
● Participation en entreprise	8
● Droit de vote à 16 ans	8
● Listes transnationales	9
● Autres points	9
● CONCLUSION	11
● SOURCES	12
● RÉSUMÉ	13
● PROGRAMMES & CANDIDATS	14 - 15



INTRODUCTION

Depuis cinq mois, Décider ensemble s'engage en prévision des élections européennes pour permettre à toutes et tous de mieux comprendre les enjeux de la participation citoyenne face aux grands enjeux européens. Pour poursuivre sur notre lancée, et avant **les élections du 9 juin en France métropolitaine**, nous vous invitons à découvrir un travail inédit permettant de faire un bilan de la participation citoyenne dans les programmes électoraux.

Naviguer parmi les 38 listes proposées pour ces élections, 4 de plus qu'en 2019, peut s'avérer difficile. Avec 3 078 candidats et des centaines de pages de programmes électoraux à analyser, il est parfois compliqué de s'y retrouver. C'est pourquoi nous vous proposons aujourd'hui d'analyser les programmes pour les élections européennes au prisme de la participation citoyenne. Cette note dresse donc un panorama du regard des 38 listes ([accès à l'ensemble des programmes sur la dernière page](#)) sur la participation citoyenne. Ainsi, nous abordons dans un premier temps la place générale de la participation citoyenne dans les programmes électoraux, avant d'examiner certains éléments qui ressortent et font débats dans les différentes listes.

RAPPEL

Les élections européennes fonctionnent à la proportionnelle. Chaque liste doit présenter 81 candidats, correspondant au nombre de sièges dont dispose la France au Parlement européen. En France, pour obtenir des sièges, une liste doit recueillir au moins 5% des suffrages exprimés.

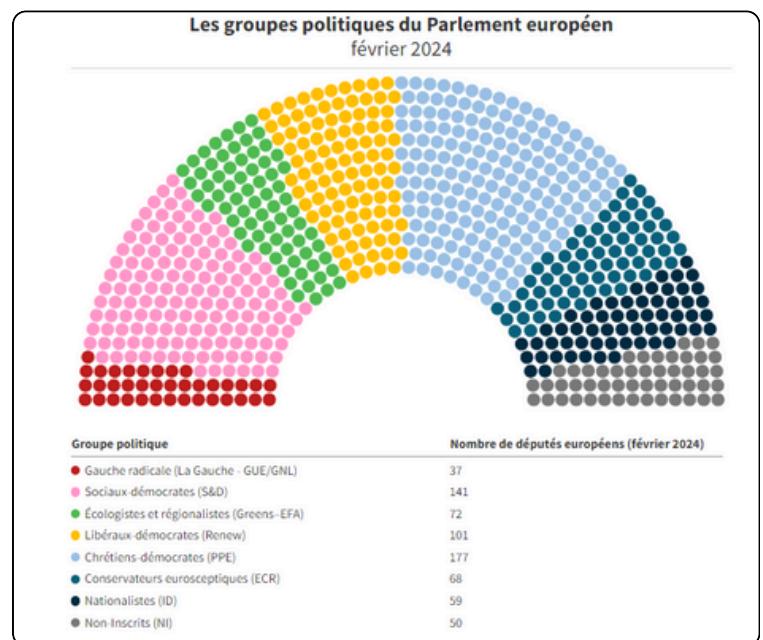


FIGURE 1 : Les députés européens : répartition par groupe politique, Toute l'Europe, 2024



UNE PLACE INÉGALE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES PROGRAMMES

La participation citoyenne ou démocratie participative, n'est pas équitablement intégrée dans tous les programmes électoraux. Certains lui accordent **une section spécifique**, telle que la section "Démocratie Européenne" du programme de la majorité présidentielle, "Démocratiser l'Europe" du *Parti socialiste (PS) & Place Publique*, ou encore "Faire de l'Europe une démocratie efficace et actrice de la paix dans le monde", du programme d'*Europe écologie les Verts (EELV)*. Dans d'autres cas, la participation citoyenne peut être **disséminée** (avec plus ou moins de mesures) dans l'ensemble du programme (comme pour ceux du *Parti Communiste (PC)* ou de *La France insoumise (LFI) & Union populaire*).

Ces approches de la démocratie participative ou de la participation citoyenne mettent en exergue deux visions possibles : la considérer comme un sujet à part entière, ou la percevoir comme un sujet transversal qui imprègne tous les domaines d'importance nationale et européenne.



Au-delà des différentes perspectives sur la "démocratie participative", tous les partis ne lui accordent pas la même importance. Certains n'en parlent qu'à travers le prisme du référendum d'initiative citoyenne ou du référendum local pour l'adoption de lois, c'est le cas de nombreux petits partis comme les listes *France Libre* ou *Paix et décroissance*. De même, des partis plus importants se concentrent sur les méthodes de participation directe, comme le référendum national sur des sujets spécifiques (primauté du droit français sur le droit européen par exemple), à l'instar du *Rassemblement national (RN)* ou de *Reconquête*.

Cependant le référendum est loin d'être la seule méthode pour faire participer les citoyens. En effet, s'il permet théoriquement à toute la population de voter et de s'exprimer, plusieurs chercheurs s'accordent à dire que le référendum reste un outil démocratique biaisé pour lequel les problématiques d'accès à l'information et donc de milieux culturel et social viennent impacter la participation (Legros, 2023 & Montvalon, 2019). Ainsi, réduire la participation citoyenne aux seuls référendums apparaît comme une fausse bonne idée, consciente ou inconsciente.



À l'inverse, d'autres listes semblent diversifier les méthodes de participation citoyenne en associant une pluralité d'outils participatifs (**référendums, assemblées citoyennes, contrôle citoyen**) à un projet démocratique. C'est le cas des listes *Décidons Nous-Mêmes* et *Pour une autre Europe* qui proposent une méthode participative plus qu'un programme. D'autres listes comme le *Parti Pirate*, *Démocratie Réelle*, ou encore *Pour une autre Europe* adoptent également des approches qui se veulent horizontales de la participation citoyenne, via par exemple l'intelligence collective. Ces approches plus larges de la participation citoyenne dans les programmes électoraux insistent sur sa pertinence en tant que principe de bonne gouvernance.

Enfin, les partis peuvent également fonctionner de manière plus ou moins **participative en interne**. Si les grands partis fonctionnent avec des têtes de listes élues par le parti, d'autres listes sont citoyennes (*France Libre*, *Non, prenons-nous en main*).



Afin d'obtenir une vision globale de la participation citoyenne dans les programmes électoraux, cette seconde partie examinera plus en détails certains sujets et les positionnements relatifs des différentes listes. Certains sujets revenant fréquemment, il est pertinent de les aborder plus en détail. Les propositions autour de la participation sont variées et méritent d'être soulignées pour approfondir notre compréhension de sa place dans les programmes électoraux.



POINTS CLÉS DES PROGRAMMES

Renforcer le pouvoir du Parlement en lui octroyant l'initiative législative (possibilité de proposer des lois) :



Ce souhait, largement partagé par ces listes, est soutenu par différents chercheurs (étude du département thématique des droits des citoyens européens). Cette demande vient questionner la place de la démocratie représentative dans les instances européennes, puisque aujourd'hui les députés élus nationalement peuvent amender et voter à la majorité les directives, mais ils n'ont pas la possibilité d'en proposer (pour en savoir plus, consulter notre note "Être un citoyen de l'Union européenne"). Cette mesure permettrait ainsi de **renforcer le pouvoir du Parlement**.

Changer le mode de scrutin au Conseil européen en passant du vote à l'unanimité au vote à la majorité :

En remplaçant le vote à l'unanimité par le vote à la majorité, selon eux, cela rendrait les prises de décisions et les votes de ce conseil plus démocratiques et transparents, puisque cela supprimerait (pour tous les sujets ou seulement certains) le droit de veto.

Sur tous les sujets :



Modification de la constitution (art.48)

Sur certains sujets seulement :



Fiscalité, Politique étrangère Sécurité commune



Sanctions, Fiscalité, Etat de droit



Sanctions contre les violations des droits humains



À l'inverse, garantir le droit de véto des États - pour garantir la souveraineté nationale - semble primordiale pour les listes suivantes :



RAPPEL

Aujourd'hui le Conseil européen vote à l'unanimité sur les sujets suivants (Fauré 2022) :

- de politique étrangère et de défense (politique étrangère et de sécurité commune) ;
- relatives à la justice et aux affaires intérieures (coopération policière et judiciaire en matière pénale, procureur européen) ;
- de fiscalité et d'harmonisation des législations nationales en la matière ;
- liées à l'adhésion à l'UE (élargissement) ;
- budgétaires, avec la définition du budget pluriannuel de l'UE (cadre financier pluriannuel) et l'existence de ressources financières propres à l'Union ;
- de politique sociale, avec l'harmonisation des législations nationales dans le domaine de la sécurité sociale et de la protection sociale ;
- de citoyenneté (sur les droits accordés aux citoyens européens) ;
- Modifications apportées aux traitées

L'Initiative Citoyenne Européenne :

RAPPEL

Pour rappel, l'ICE est un mécanisme existant qui doit permettre aux citoyennes et citoyens de l'Union européenne de mettre un sujet à l'agenda de la Commission européenne en récoltant un million de signatures.

Plusieurs listes proposent de **diffuser plus largement** les initiatives citoyennes et de **mieux les faire aboutir auprès des décideurs**.



Une proposition vise à **y associer systématiquement la Cour de justice de l'Union européenne** pour vérifier la conformité des propositions avec le droit européen.



D'autres souhaitent également **abaisser le nombre de signatures** nécessaires pour pouvoir atteindre le parlement et ainsi faire aboutir l'ICE. La ruche citoyenne qui propose de **passer du million de signatures à 500 000 signatures** pour faire aboutir les propositions. Pour LFI & l'Union populaire, **les 500 000 signatures seraient un palier dans seulement 4 Etats membres.**



Le Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC) :

En lien avec cette impulsion des citoyens dans le droit européen, il apparaît que de nombreuses listes souhaitent instaurer le référendum d'initiative citoyenne, ou plus largement un mécanisme permettant de faire voter directement les citoyens sur certains sujets.



Cette partie de la démocratie participative à laquelle on ne pense pas directement, reste fondamentale dans l'écosystème participatif. Certaines listes mettent l'accent sur le renforcement des représentants des salariés et remettent ainsi au cœur du débat la participation salariale.

La participation en entreprise :



Droit de vote à 16 ans : (aux élections européennes)



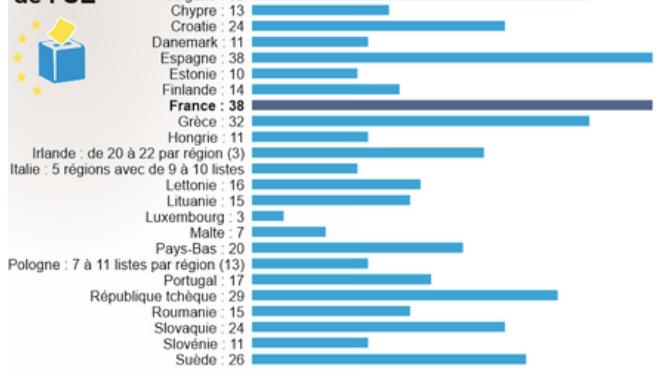


Listes transnationales :



Afin de permettre une meilleure convergence des sujets, ambition et transparence (EELV) au niveau du Parlement européen, plusieurs listes proposent de transcender le modèle des listes nationales intégrées ensuite dans les 7 groupes européens (PPE, S&D, Renew Europe, Verts/Ale, ID, ECR, La Gauche). Elles proposent ainsi la création de listes transnationales, permettant aux citoyens de voter directement pour celles-ci (permettant d'éviter plus de 700 listes à l'échelle des pays de l'Union). Le *Parti Pirate* se positionne en avant garde de cette proposition, puisqu'il est déjà présent dans différents pays de l'UE.

Nombre de listes dans les 27 pays de l'UE



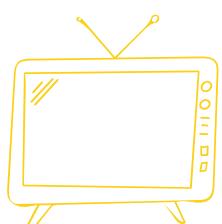
Source : Fondation Robert Schuman, Initiative Democratic Shield - DDM P&R.

Ces sujets récurrents ne sont pas les seuls à traiter de la participation citoyenne. D'autres thèmes, moins récurrents, mais intéressants également, mettent l'accent sur la participation citoyenne.



Il s'agit notamment de la **transparence des votes des eurodéputés**, de la fin de l'opacité de l'Union européenne dans les prises de décision (*LFI*, *Écologie au centre*, *RN*), du droit à l'information et à la pluralité (pierre angulaire de la participation citoyenne (le *Parti Pirate*, *LFI*, etc.)).

Pour favoriser une pluralité politique européenne, *Écologie Positive & Territoires*, *Démocratie réelle*, *Pour une autre Europe* et la *liste Nouvelle Donne & allons enfants* proposent la **création d'une chaîne d'information européenne** dédiée aux questions politiques à cette échelle. Cette mesure est particulièrement intéressante, puisque l'on observe aujourd'hui que l'absence d'une sphère publique européenne est l'une des principales entraves à la promotion des outils de participation citoyenne au niveau européen.





Dans ce même souci de pluralité, certains proposent de **diminuer le seuil d'éligibilité**. Actuellement fixé à 5 %, le *Parti Radical de Gauche* suggère de le réduire à 3 %, tandis qu'*Écologie positive & Territoires* propose 2 %.

RAPPEL

Cette proposition fait écho aux situations électorales dans d'autres pays de l'Union, où les seuils varient selon les législations nationales. En effet, 5 % est le maximum autorisé par le droit européen, mais il est ensuite fixé par la législation nationale. Pour favoriser l'unité, la liste *PACE*, propose que ce seuil soit le même dans l'ensemble de l'UE.

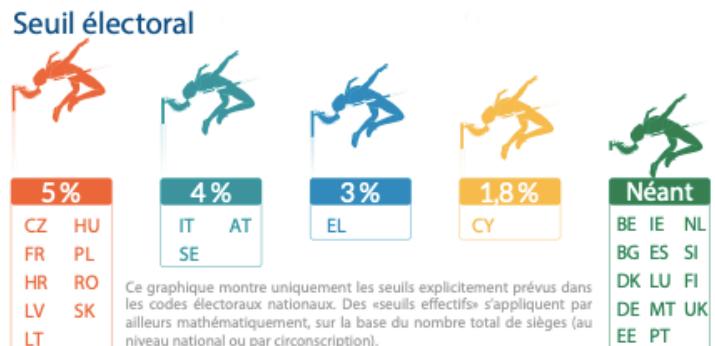


FIGURE 3 : Infographie en bref, les seuils électoraux, *Parlement Européen* , 2019

Comme le montre l'image ci-dessus, les seuils, lorsqu'ils existent, varient considérablement d'un pays à l'autre. Pour ces raisons plusieurs listes (*Parti Animaliste*, *Parti Pirate*, *Nouvelle donne & Allons enfants*, *Equinoxe*, *Volt & PRG*) ont dans une tribune exprimé leur souhait de pouvoir être représentées aux côtés des "grandes listes" au sein du Parlement.

Une myriade d'autres mesures sont également mentionnées, telles qu'un **contrat élu-votant, le contrôle citoyen sur les eurodéputés**, ou encore le **renforcement du soutien aux associations**. Tous ces éléments visent à encourager une participation plus active des citoyens au sein de l'Union européenne. Une proposition d'envergure consiste à rédiger **un nouveau traité ou même une constitution européenne par les citoyens**, selon *La Ruche citoyenne* ou le *Parti Pirate*. Cette démarche, inédite à l'échelle de l'Union, s'inspire de précédents tels que l'Islande, où un panel citoyen a été invité à rédiger un projet de constitution.



Néanmoins, il ne faut pas négliger que certains partis, bien qu'ils prônent le "pouvoir des peuples" face à une volonté européenne perçue comme opposée à leurs intérêts, peinent à concrétiser leurs initiatives et à inclure activement les citoyens dans les politiques. Certains proposent même la suppression de la Commission européenne ou du Comité des Régions (*Reconquête*, *Rassemblement National*, etc.), ce dernier étant l'échelon direct vers les territoires et donc vers les citoyens.



CONCLUSION

Les élections européennes sont un moment clé pour évaluer la participation électorale. Cette note met en lumière les préoccupations des candidats, les nouveaux enjeux, ainsi que les principaux points de divergence entre les partis concernant la participation citoyenne et la démocratie.

Ces élections soulèvent de nombreuses questions, notamment sur la représentativité des partis français au sein de l'Union européenne. Actuellement, le seuil d'éligibilité est de 5% des suffrages en France, et n'est pas commun à tous les pays de l'Union. De plus, bien que 38 listes soient candidates aux élections, seules huit d'entre elles bénéficient de visibilité dans les médias et les sondages. Ce manque de visibilité et de pluralité pose des questions démocratiques importantes en France (Tribune Libération, 2024).

Il apparaît ainsi que le problème des élections européennes réside en grande partie dans la manière dont elles sont mises en oeuvre. En effet, la compétition nationale des listes. En effet, si les élections européennes sont une vitrine pour les partis, les plus petits, qui n'ont souvent pas les moyens de se présenter aux élections nationales (présidentielles par exemple) s'en servent pour mettre en avant non pas des mesures européennes mais nationales. Cela se ressent notamment aux travers des programmes des petits partis qui présentent presque exclusivement des mesures nationales et non européennes.

Enfin, si le citoyen dispose d'une place très importante dans ces programmes, cela ne se traduit pas toujours par des propositions participatives. Et ces propositions ne sont en rien garanties d'être appliquées ! Il ne faut donc pas oublier qu'**aller voter**, c'est exprimer sa voix en tant que citoyen, faire entendre ses revendications et tenter, par le biais de représentants, d'influencer la politique actuelle et ainsi de garantir des initiatives plus participatives.



SOURCES

De Montvalon Jean-Baptiste, Le référendum peut-il être démocratiquement correct ?, *Le Monde*, février 2019.

Legros C. Le référendum, cet outil protéiforme dont le caractère démocratique dépend de l'utilisation qui en est faite. *Le Monde*, Octobre 2023.

Pezet J, La France est-elle la seule à imposer un score de 5% pour envoyer des députés à Strasbourg ?, *Libération*, mai 2019.

Programmes des candidats, *interieur.gouv.fr*, consulté en mai 2024.

Collectif, Tribune Européennes : il n'y a pas de petites listes, il n'y a qu'un déni de démocratie, *Libération*, juin 2024.



RESUME

Gabriel MAITRE : Chargé d'études, chargé des affaires Européennes

Anouk CHÔMIENNE : Chargée d'études

Cette note explore la place de la participation citoyenne dans les programmes électoraux et les professions de foi en vue des élections européennes 2024. Souvent relégués au coin d'une table, ces documents constituent pourtant le cœur des projets des différentes listes. Vous découvrirez que la participation citoyenne y occupe une place plus importante que prévu. À travers les 38 listes des élections européennes, nous vous proposons un tour d'horizon de la participation citoyenne dans les programmes électoraux. Avec des variations au sein des listes, on observe que certains sujets reviennent fréquemment : droit d'initiative législative pour le Parlement, mode de scrutin pour le Conseil européen, et référendum d'initiative citoyenne. Ces grandes mesures sont accompagnées de propositions intéressantes en matière de participation citoyenne.

Cependant, bien que cet aspect soit notre principal axe d'étude, il ne doit pas être le seul critère pour évaluer les listes et leurs projets. C'est pourquoi, à la fin de cette note, nous mettons à votre disposition **un lien direct vers les programmes** ou les professions de foi de chaque liste. Cela vous permettra de vous forger un avis éclairé avant de faire votre choix **le 9 juin**.

**DECIDER ENSEMBLE**

77 rue de Lille 75007 PARIS

**CONTACT**

01 48 42 05 00

**CONTACT**

contact@deciderensemble.com

**WEBSITE.**<https://www.deciderensemble.com>

PROGRAMMES ET CANDIDATS



ALLIANCE RURALE

ASSOCIATION NATIONALE DE COMMUNISTES

DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

DEFENDRE LES ENFANTS

ÉCOLOGIE AU CENTRE

ÉCOLOGIE POSITIVE & TERRITOIRE

ESPERANTO LANGUE COMMUNE

A poster for the European Parliament election. It features a stylized bridge with a green arch and a blue base. On the bridge, four people of different ages and ethnicities are walking together. Above them, the text 'ELECTIONS EUROPÉENNES / 9 JUIN 2024' is written in a decorative font. Below the bridge, the slogan 'pour faire battre le cœur de l'Europe' is displayed. The background is white with a subtle grid pattern. The overall theme is unity and shared values.

EUROPE ECOLOGIE - LES VERTS

FORTERESSE EUROPE

FRANCE LIBRE

FREE PALESTINE (pas de profession de foi)

LA FRANCE INSOUMISE (LFI) & UNION POPULAIRE

LA RUCHE CITOYENNE

LES PATRIOTES - VIA

LES RÉPUBLICAINS

